

Délégation
de signature pour les actes relevant des attributions
de la personne responsable des marchés (DU)

DEC110547DR20

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

Le directeur d'unité

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC08A011DSI du 19/12/2008 approuvant le renouvellement de l'unité UMS 829, intitulée Observatoire Océanologique de Villefranche sur mer (OOV), dont le directeur est Gabriel GORSKY ;

Décide

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Grégory MAGGION, ingénieur de recherche, secrétaire général, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 125 000€ HT au 01/01/2010

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Grégory MAGGION, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à Mme Germaine LABAT, ingénieur d'étude, administrateur.

Article 3

La décision n° DEC100026DR20 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à SOPHIA ANTIPOLIS, le 09/02/2011

Le directeur d'unité